

INFO - SPQ

IMPORTANT

Chères consœurs,
Chers confrères,

Vous trouverez ci-joint, deux correspondances suite aux démarches politiques que nous avons entreprises dans le dossier du crédit d'impôt pour les pompiers.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le confrère Président, Daniel Pépin, responsable de ce dossier au : (514) 383-4698.

Fraternellement,

DENIS DUFRESNE

Secrétaire général

Syndicat des pompiers et pompières du Québec

565 boul. Crémazie Est, bureau 3900, Montréal (Québec) H2M 2V6

Tél : 514 383-4698 **Télécopieur :** 514 383-6782

<http://www.spq-ftq.com>



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA



Christine Moore

Députée / MP
Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda

33 A, rue Gamble Ouest,
bureau RC 15
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 2R3
Tél. : 819-762-3733
Sans Frais : 1-800-567-6433
Télec. : 819-762-8732
Sans Frais : 1-888-568-8732
christine.moore.c1@parl.gc.ca

Ville-Marie

Centre Amitié - Témis
3, rue Industrielle, bureau 7
Ville-Marie (Québec)
J9V 1S3
Tél. : 819-629-2726
christine.moore.c1a@parl.gc.ca

Ottawa

Édifice La Promenade,
Pièce 930
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél. : 613-996-3250
Télec. : 613-992-3672
christine.moore@parl.gc.ca

pompier ont été demandés de rembourser des sommes, encore une fois sur la base de cette appellation.

Je vous écris donc pour vous demander de prendre les mesures adéquates pour définir de manière plus adéquate les conditions d'admissibilité pour le Crédit d'impôt pour les pompiers volontaires (CIPV), de façon à ce qu'indépendamment des diverses appellations, les pompiers volontaires (*à temps partiel*) bénéficient du même crédit d'impôt pour les mêmes services rendus, partout au Canada.

De plus, au cours de mes entretiens avec diverses organisations de pompiers et intervenants en sécurité incendie, j'ai eu l'occasion de parler plus avant des critères qui pourraient être pertinents.

Voici les critères possibles le plus souvent nommés:

- Donner des délimitations plus claires à l'admissibilité selon le type de garde, interne ou externe ;
- Délimiter un revenu annuel maximal découlant du travail de pompier volontaire ;
- Délimiter un nombre d'heures travaillées maximales annuelles.

Je serais ravie de m'entretenir plus avec vous pour discuter de ces différents éléments.

Je pense que clarifier les critères d'admissibilités du Crédit d'impôt pour les pompiers volontaires serait bénéfique à tous, et particulièrement aux pompiers volontaires (*à temps partiel*) du Québec qui connaissent des difficultés dans son application.

Je vous prie d'agréer, madame la ministre, monsieur le ministre, mes salutations distinguées.

Christine Moore, députée
Abitibi-Témiscamingue





*Thomas Mulcair, Député/M.P.
Outremont*

Le 24 mai 2013

M. Daniel Pépin, Président
Syndicat des Pompiers et Pompières du Québec
565, boulevard Crémazie Est, bureau 3900
Montréal (Québec) H2M 2V6

Monsieur,

Je suis heureux de pouvoir vous écrire au sujet du crédit d'impôt pour les pompiers volontaires. Soyez assuré que je prends bonne note des préoccupations soulevées par le Syndicat des pompiers et pompières du Québec. Je vous félicite des efforts que vous déployez afin d'obtenir des améliorations à ce crédit d'impôt.

On m'a informé que vous avez récemment rencontré ma collègue néo-démocrate, la députée Christine Moore. Celle-ci va faire de son mieux pour répondre aux préoccupations que vous avez soulevées auprès d'elle.

Je suivrai ce dossier de près et notre équipe néo-démocrate continuera à travailler sans relâche afin de répondre aux besoins de nos braves pompiers et pompières, notamment de ceux des 3 700 membres du SPQ, qui consentent volontairement tant de sacrifices pour le bien-être de leur collectivité.

En vous remerciant de nouveau d'avoir attiré mon attention sur ce dossier important, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink that reads 'Thomas Mulcair'. The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

Thomas Mulcair, C.P., député (Outremont)
Chef de l'Opposition officielle
Nouveau Parti démocratique du Canada

c. c. Christine Moore, députée (Abitibi—Témiscamingue)
Porte-parole adjointe à la défense nationale